

Public

03/02/2025

Note de livraison Taxonomie RUBA V1.2.0.1

La taxonomie **RUBA** s'applique au domaine Banque. Elle utilise l'architecture Eurofiling et remplace la taxonomie **SURFI**.

Cette version de taxonomie met en œuvre les textes réglementaires suivants :

- Instructions [ACPR 2022-I-03](#), [ACPR 2024-I-17](#), [ACPR 2024-I-18](#)
- Décision [Banque de France 2024-01](#)

Pour mémoire, la taxonomie version **1.2.0** est entrée en vigueur à l'arrêté du **31 décembre 2024**.

La taxonomie version **1.2.0.1** entrera en vigueur à l'arrêté du **30 juin 2025**.

Cette version **hotfix** ne présente **aucun changement de définition taxonomique** par rapport à la version 1.2.0 publiée le 03/07/2024.

Les évolutions sont les suivantes :

- Ajout de contrôles vérifiant que les valeurs déclarées sont positives ou nulles sur les tableaux CEFIT-CNH (RB.73.01, RB.74.01 et RB.75.01)
- Ajout du contrôle **tv1** pour vérifier la structure du code guichet (=> 5 caractères numériques). Ce contrôle s'effectue sur les tableaux RB.47.01 (ruba_f), RB.73.01 (ruba_q) et RB.74.01 (ruba_r)
- Suppression du contrôle RB.78.01-00001 qui était désactivé depuis le 9/10/2024

Vous trouverez les livrables suivants :

- Note de livraison RUBA 1.2.0.1
- Note descriptive de la taxonomie RUBA 1.2.0
- Présentation du reporting RUBA
- Les fichiers du DPM RUBA :
 - Dictionnaire RUBA 1.2.0
 - États annotés RUBA 1.2.0.1
 - États annotés RUBA 1.2.0.1 vs 1.2.0
- Liste des contrôles RUBA 1.2.0.1
- Instances squelette RUBA 1.2.0 (comportant l'ensemble des faits possibles, pour le point d'entrée avec des données aléatoires, sans cohérence métier)
- Taxonomie RUBA 1.2.0.1 (dans un paquetage incluant les éléments externes utilisés : EBA, Eurofiling et XBRL International)